Soutien

2° tour.

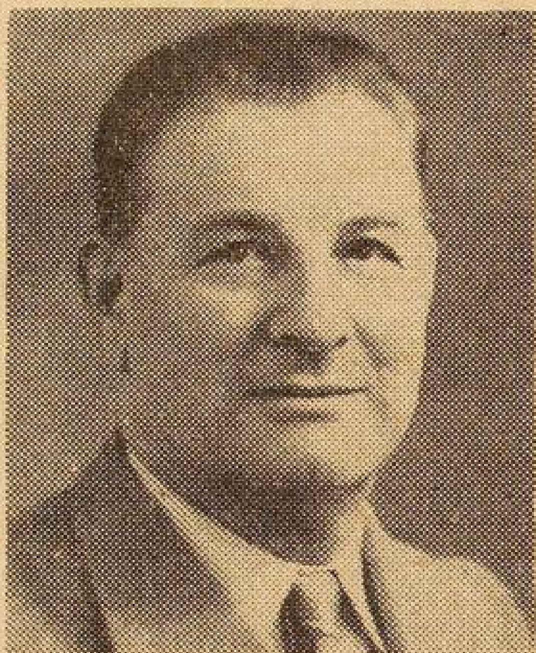
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'YONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

Circonscription de **SENS-JOIGNY**

Candidature Gaston PERROT

Electrices, Electeurs,



Au scrutin du 23 novembre, 17.665 électrices et électeurs m'ont placé largement en tête de tous les candidats du département. Ils ont ainsi désapprouvé, comme la plus grande partie des Français, les promesses et les querelles de tribunes : mon silence répondait à ce sentiment, beaucoup l'ont compris et leur confiance me touche profondément. D'autres semblent avoir mal interprété cette « inaction électorale », à ceux-là je dirai : « **Les actes comptent plus que les paroles sans lendemain.** »

Je tiens à réaffirmer :

— **MON INDEPENDANCE** à l'égard des grands partis politiques et des petits intérêts, plus préoccupés de nos mesquines querelles que de la grandeur et de la prospérité de la France.

— **MA VOLONTE DE SERVIR** tous mes concitoyens sans distinction aucune.

— **MON REFUS DE DIVISER** davantage encore les Français et mon souci de mettre l'accent sur ce qui nous unit plutôt que sur ce qui nous divise.

Je suis plus persuadé que jamais, que dans tous les milieux et horizons politiques, il y a des Français de BONNE VOLONTE, qui espèrent sincèrement le relèvement du Pays. Pour ma part, je suis prêt à y contribuer.

Voilà pourquoi je me présente de nouveau à vos suffrages.

Voilà pourquoi je m'engage, si vous m'accordez votre confiance, à œuvrer dans le sens du soutien le plus total de l'action nationale de relèvement de la France, entreprise depuis six mois par le GENERAL DE GAULLE.

Gaston PERROT

Minotier

MAIRE DE SENS — CONSEILLER GENERAL

Vu : Le Candidat.

Imp. Coop. Chevillon - Sens